Compte-rendu du CA de l'Aéroclub de l'ENAC

du 08 novembre 2017

Présents :

Sylvie BESSE, Gérald RIGAUD, Gérard MARIN (en observateur en qualité de chef pilote), Thierry BERRIO, Yannick POINEAU, Jean-Louis DALMAU (+pouvoir de Greg HINDSON), Max VERNE, Alain SOUCHELEAU, Jean-Pierre PIZARD, Jean BARRE, Yves ROUILLARD

Excusés :

Régis SEGUIN, Amaury WIEST-WACKERMANN

Ordre du jour :

- Décision de sanction proposée par la commission de discipline envers un pilote instructeur, Monsieur Peter VAUGHAN.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 08/11/2017 avec à l'ordre du jour suivant :

- Décision de sanction proposée par la commission de discipline envers un pilote instructeur, monsieur Peter VAUGHAN.

La commission de discipline était ainsi constituée :

- *Président : Gérald Rigaud, président de l'aéro-club*
- *Membres du CA : Max Verne, Thierry Berrio, Yannick Poineau,*
- *Conseil d'instructeurs : Gérard Marin, Jean-Louis Dalmau,*
- *Rapporteur : Alain Soucheleau pilote-instructeur.*

La séance est ouverte à 20 h.

Le président, après avoir décrit et détaillé les faits reprochés à l'intéressé, présente aux membres du Conseil d'Administration le résultat des débats de la commission de discipline.

La commission de discipline réunie le 08/11/2017 propose deux sanctions.

1 - Mise à l'épreuve durant six mois sans sursis

2 - Exclusion du club

Les 2 propositions sont mises au vote :

*La proposition **1** a obtenu 3 voix pour, 4 contre, 0 abstention*

*La proposition **2** a obtenu 4 voix pour, 3 contre, 0 abstention*

La commission de discipline décide de proposer néanmoins ces deux sanctions aux membres du Conseil d'Administration.

Le président ouvre le débat et donne la parole aux membres du CA.

Après un tour de table ces deux propositions de sanction sont mises au vote.

- **Mise à l'épreuve durant six mois sans sursis** obtient 2 voix pour, 9 voix contre, 0 abstention
- **L'exclusion du club** obtient 9 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention

Sanction retenue par le Conseil d'Administration :

Monsieur Peter VAUGHAN est exclu de l'AEROCLUB de l'ENAC avec effet immédiat.

La décision du Conseil d'Administration sera transmise à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

La réunion du Conseil d'Administration se termine à 21 h.

Le secrétaire par intérim	Le président
Max VERNE	Gérald RIGAUD